

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2014/110

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCM A LA MISSION LOCALE DES GRAVES

Effiché le

SLOW

Nombre de Conseillers présents : 40

Nombre de Conseillers présents et représentés : 44

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 16/09/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 19/09/2014

Le 23 septembre 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
à la salle des Fêtes de la Brède

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme JOLIVET	LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M.FATH
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	E	M.LARRUE	Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CCM A LA MISSION LOCALE DES GRAVES

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 4, section « Actions sociales » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2003/02 du 6 mars 2003, adhérant à la Mission Locale des Graves,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire n°2008/85 désignant les représentants qui allaient siéger à cette structure,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire n°2014/42 désignant les représentants qui allaient siéger à cette structure,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Exposé :

Par délibérations ci-dessus mentionnées, la Communauté de Communes de Montesquieu décidait d'adhérer à la Mission Locale des Graves. Et celles ou elle désignait les représentants qui allaient siéger à cette structure.

En raison d'une erreur dans la précédente délibération sur le nombre de représentant et de la présence de deux représentants d'une même commune, à la suite du renouvellement des conseillers communautaires, il convient de désigner les 4 représentants au Conseil d'administration de cette structure.

Le Conseil de communauté à l'unanimité

1. **Désigne** quatre représentants de notre Collectivité au Conseil d'administration de l'Association :

- 1 - M.TAMARELLE
- 2 - M.CONSTANT
- 3 - Mme BOURROUSSE
- 4 - Mme LABASTHE

Fait à Martillac, le 23 septembre 2014

Le Président
Christian TAMARELLE
Document signé électroniquement

